



Mairie de Montaut

# Votre bulletin municipal

N° 47 Juillet 2021



## L'EDITO

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées par l'État, continuent de modifier considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Montaut, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, des agents municipaux et des élu.e.s de la municipalité.

De fait, la vie municipale est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, nous continuons à tenir nos conseils municipaux à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées. Les dernières mesures gouvernementales démontrent que la situation sanitaire est fragile et que nous devons rester vigilants face aux vagues successives de cette pandémie.

Nous sommes conscients que ces mesures ont de lourdes conséquences sur les dossiers engagés par la collectivité. Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que Montaut conserve le cap que nous avons fixé. Les commissions, depuis leur mise en place l'an dernier, se sont réunies de manière régulière et constructive. Certains dossiers comme l'aménagement de l'aire de jeux de la Gare et la mise en place du nouveau site internet sont sur le point d'être achevés. Autre dossier et non des moindres, le classement partiel en zone Montagne de notre commune sur lequel nous avons déployé pas mal d'énergie. Le monde agricole peut ainsi bénéficier de cette nouvelle disposition, ce dont nous nous réjouissons.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.



Je vous souhaite de passer un bel été.

Le Maire, Alain CAPERET

Handwritten signature of Alain Caperet.

**Votre bulletin municipal** - N° 47 Juillet 2021

Mairie de Montaut - 2 Rue de la Fontaine 64800 MONTAUT - Tél 05 59 71 93 57

**Directeur de la rédaction** Alain CAPERET / **Crédits photos** Alain CAPERET, Séverine PRAT et sous la responsabilité des divers contributeurs.

# Vie municipale

## Le Conseil municipal s'est réuni :

L'assemblée a été convoquée « en urgence » le **21 janvier 2021** pour être informée de la décision du Ministère de l'Agriculture de ne pas classer la totalité de la commune en zone Montagne, et définir conjointement la stratégie à mettre en place. Un point sera fait lors de chaque Conseil municipal jusqu'à la parution de l'arrêté le 25 avril.

Lors de la **séance du 16 mars 2021**, les orientations budgétaires pour l'année 2021 ont été présentées préalablement au vote du budget primitif. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. Il est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements et communes de plus de 3500 habitants. Il n'était donc pas obligatoire pour nous. Cette volonté s'inscrit dans une démarche de transparence et de concertation.

Le **13 avril 2021**, le budget principal et le budget annexe (concernant le photovoltaïque de la salle polyvalente) ont été votés. Le budget principal 2021 s'élève à 1 870 955,63 € dont 872 944,53 € pour le fonctionnement et 998 011,10 € pour l'investissement. Les principales opérations d'investissement prévues concernent la deuxième phase de l'aménagement du bourg, la voirie, la création d'abris bus, l'aménagement de l'atelier du service technique, l'aménagement de l'aire de la Gare, les travaux forestiers. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles concernent le personnel communal, les fournitures diverses, l'entretien des bâtiments, du matériel, les assurances et frais divers, les impôts...

D'autre part, une délibération fixant les taux d'imposition locaux a été votée. Afin de compenser en partie les baisses annuelles des dotations de l'Etat, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été augmenté de 4%. Cette taxe n'avait pas été réévaluée depuis 2017. Les autres taxes demeurent inchangées.

Enfin, la création d'un poste d'agent technique a été adoptée à l'unanimité. Les missions confiées au service technique communal sont nombreuses et croissantes. Afin de maintenir le niveau qualitatif de leurs actions, il est apparu nécessaire de procéder au recrutement d'un troisième agent.

Lors de la **séance du 8 juin 2021**, deux décisions budgétaires modificatives ont été votées afin de financer les dépenses imprévues liées à l'aménagement des pistes forestières et à la première phase de l'aménagement du centre bourg. Les subventions accordées pour ces investissements pourront être prochainement perçues.

Le **24 juin 2021**, l'assemblée a voté une décision budgétaire modificative permettant de régler les dépenses liées à l'aménagement de l'aire de jeu pour les enfants à la Gare. La subvention de l'Etat a été accordée et s'élève à 8 000 € et sera rapidement perçue par la commune.

A titre d'information, une présentation du nouveau site internet de la commune a été faite avant sa prochaine mise en ligne début août.

# Vie municipale

## L'école publique Léonce Peyregne



**Un intervenant agréé encadre 10 séances de motricité pour les élèves de maternelle de l'école Léonce Peyregne.**

M. Baptiste Dupont, éducateur sportif spécialisé, est intervenu dans la classe de maternelle pour travailler sur le schéma corporel, la souplesse, enrichir les conduites et les habiletés motrices des jeunes enfants dans un contexte sanitaire qui les a privé d'activité physique en collectivité cette année.

Par le biais d'ateliers de motricité en demi-classe, grâce aux jeux et aux exercices renouvelés de séance en séance, les enfants ont abordé des déplacements dans l'espace (ramper, faire des pirouettes, des roulades) et affronté leurs camarades dans des situations de coopération ou d'opposition (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser). Ainsi les élèves ont pu entrer au contact du corps de l'autre, apprendre à le respecter et explorer des actions en relation avec leurs camarades, en toute sécurité. L'enseignante remercie l'association des parents d'élèves qui a pu financer ce projet.

### **Le projet randonnée de la classe des CM**

Cette année, nous avons pu faire de belles randonnées grâce à l'investissement des parents qui nous ont accompagnés, guidés à travers les petits chemins de Montaut.

Nous avons travaillé la lecture et le tracé de paysages, calculé des durées, des distances, des vitesses, repéré notre trajet sur des cartes...



**Le jeudi 27 mai, la classe de CP/CE1/CE2 de l'école de Montaut est partie en sortie scolaire sur la côte Basque.**



Au programme, le matin : visite du littoral au niveau de la digue du Boucau avec lecture de paysage, observation de la laisse de mer, collecte d'indices de la présence d'animaux et de végétaux, détermination des espèces.



L'après-midi : après un pique-nique bien mérité, promenade dans la forêt du domaine de Pignada à Anglet. Les enfants ont pu découvrir la flore d'une forêt typique du littoral et ont collecté quelques spécimens de façon à élaborer un herbier. Pour terminer, ils ont écouté le chant de quelques oiseaux puis les ont appelés à leur tour en utilisant des enregistrements. Ceci leur a permis de les observer de près. Ce fut donc une journée bien remplie avec un autre regard sur un environnement apparemment familier.

### « La journée du 27 mai »

Nous nous sommes rejoints à l'école à 7h30. Nous sommes partis vers 7h45. On a fait environ 2h de route. Nous sommes arrivés à la forêt du Pignada. Nicolas nous y attendait. Il nous a expliqué certaines fleurs, les graminées et il nous a fait écouter des chants d'oiseaux. Nous avons fait le tour de la forêt et nous avons trouvé un endroit pour pique-niquer. Ensuite, nous avons pu jouer. Après nous sommes montés dans le bus et nous sommes arrivés à la plage de Tarnos. Jeannette nous attendait. Nous avons vu des voiliers et deux dunes : la dune grise et la dune blanche. Sur la plage, elle nous a fait faire 5 défis : on devait chercher des objets, des déchets rejetés par la mer. Puis, nous avons partagé nos découvertes et malheureusement chaque début a une fin et nous avons dû partir avec de bons souvenirs. A 15h45, nous sommes remontés dans le bus et nous sommes arrivés à Montaut vers 17h45.»

*Article rédigé par la classe des CM1 CM2*



### Une sortie pédagogique à Hendaye pour les élèves de maternelle de l'école Léonce Peyrègne

Jeudi 24 juin 2021, sous une météo finalement plutôt engageante, les 26 élèves de maternelle accompagnés de 7 adultes et d'un animateur environnement du CPIE, se sont lancés sur l'estran rocheux d'Hendaye pour glaner les petites bêtes qui grouillent à marée basse. Ils ont pu observer une dizaine d'espèces de mollusques et crustacés et faire la connaissance du concombre de mer qui crache de l'eau, de la limace maritime, du Bernard l'hermite et du blennie, ce fameux poisson amphibie qu'ils ont même eu le loisir de caresser. Un pique-nique sous le soleil du domaine protégé d'Abbadia a terminé cette sortie par un moment de détente avant de faire une sieste bien méritée dans l'autobus.



## Partenariat avec le domaine Saint Georges

Historiquement, et ce depuis son installation à Montaut en 1960, la commune a toujours été un partenaire privilégié du domaine Saint Georges. Premier employeur de notre village, il me semble nécessaire de les soutenir et de les accompagner dans le développement de leurs différents projets.

Aussi, quand la direction m'a fait part de son intention de moderniser leurs structures par la construction de nouveaux bâtiments, plusieurs écueils sont apparus. Les plans proposés par l'architecte n'étaient pas conformes avec le PLU en vigueur et en outre, sans le raccordement à l'assainissement collectif, ce projet ne pouvait aboutir. La commune a donc engagé une révision de son document d'urbanisme et la Communauté de Communes du Pays de Nay (SEAPAN) a engagé des travaux pour créer un réseau permettant un raccordement à la station d'épuration. Travaux coûteux et complexes notamment par le fait qu'il a fallu réaliser une traversée sous la voie ferrée par fonçage et créer une pompe de relevage (250 000 € de travaux).

Ce partenariat concerne également la mise à disposition de la commune depuis 2015 par l'association AJIR, d'un bâtiment occupé aujourd'hui par nos services techniques grâce à une convention. La commune participe également au financement du réseau d'assainissement interne du site.

## Résidence sociale La Métairie

Cet engagement a permis au bailleur social SOLIHA de réhabiliter les anciens logements des employés du domaine aujourd'hui appelés « La Métairie » qu'il avait acquis en 2000.

Située à côté de la Maison d'enfants à caractère social et devant les locaux du service technique communal, cette résidence sociale a accueilli en juin dernier ses locataires dont quelques Montaltiens.

Après plusieurs mois de travaux pour réhabiliter ce bâtiment, 12 logements de type T2 ont été créés. La gestion de cette résidence est assurée par l'association AJIR qui réfléchit à différents projets pour créer une dynamique sociale et solidaire.

Le Maire, Alain Caperet

Avant



Après



## Classement en zone montagne

Par arrêté ministériel en date du 30 mars 2021 paru au Journal Officiel le 25 avril 2021, la commune de Montaut bénéficie d'un zonage partiel en zone Montagne. Cette décision fait suite à de âpres négociations que nous avons le plaisir de voir aboutir.

Plusieurs de mes prédécesseurs depuis les années 70 avaient essayé d'obtenir ce classement qui doit bénéficier à une partie du monde agricole. Nous avons relancé ce dossier au début de l'année 2019 suite à une réunion organisée par la Chambre d'Agriculture qui nous a indiqué que la période était peut-être favorable. Le 29 janvier 2019 le Conseil municipal délibérait pour demander le classement de la commune en zone Montagne auprès de M. le Préfet.

Au mois d'octobre 2019, ne voyant rien bouger, nous avons alors sollicité notre député, Jean-Paul MATTEI. Celui-ci a réussi à obtenir un rendez-vous auprès du service agriculture de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Le 22 novembre 2019, je me suis rendu auprès de ces services accompagné par des représentants agricoles. Il nous a été demandé d'établir plusieurs scénarii afin d'obtenir un coefficient « handicap – pente – altitude » supérieur à 2. 4 propositions de découpage étaient transmises à la DDTM pour transfert au bureau d'études INRAe de Grenoble, seul bureau d'études habilité par le Ministère.

Le 5 juin 2020, nous contactons ce cabinet qui nous indiquait que nos propositions étaient compatibles et que même la totalité de la commune remplissait le critère HPA. Ces résultats étaient envoyés à M le Préfet qui, par courrier en date du 19 août 2020, sollicitait M. le Ministre de l'Agriculture pour le classement de notre commune dans son intégralité en zone Montagne.

Le 12 janvier 2021, la cheffe du Pôle Agriculture de la DDTM de PAU nous précisait que le Ministère refusait ce classement complet. S'en est suivi de rugueuses négociations. Eric SPITZ Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Frédérique ESPAGNAC et Jean-Paul MATTEI nos parlementaires et Marine CHAVANNE Cheffe du Pôle Agriculture, nous ont soutenus et accompagnés dans nos démarches. Les services du Ministère ont été inflexibles, arguant des critères imposés pas Bruxelles.

Fin mars, il nous était demandé de nous prononcer sur le découpage qu'il nous imposait. Mis devant le fait accompli, j'ai accepté cette proposition qui a fait l'objet de l'arrêté cité précédemment.

Malgré tout, nous sommes quand même satisfaits du résultat. Je sais que durant toute cette période de folles rumeurs ont circulé dans le village. En dehors des divers commentaires ou interprétations, j'ai le sentiment du devoir accompli. Pour terminer, je voudrais remercier sincèrement toutes les personnes citées préalablement qui m'ont accompagné dans ces démarches.

Le Maire, Alain Caperet



Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu en 2022, la Mairie lance un appel aux volontaires souhaitant occuper le poste d'agent recenseur. Pour toute information, contactez le secrétariat au 05 59 71 93 57 ou par mail [mairie.montaut@orange.fr](mailto:mairie.montaut@orange.fr)

## Où en sont 'Les bulles d'aire de la gare' ?

Nous l'avions annoncé prudemment pour l'automne mais la deuxième phase d'installation de l'aire de jeux pour les enfants est déjà réalisée.



Comme prévu une marelle colorée agrémente le sol jaune et bleu sur lequel se trouve la structure de grimpe.

**C'est l'occasion de rappeler l'importance de respecter les âges de chaque structure.**

L'aire clôturée est destinée aux tous petits à partir de 1 an et jusqu'à 12 ans maximum. Il est important qu'elle soit maintenue en état de propreté et de sécurité. Par exemple fermer les portillons afin que des chiens errants n'y viennent pas, ne pas y laisser de débris qui non seulement sont faciles à mettre dans la poubelle tout près mais en plus sont dangereux pour les petits (ingestion possible). D'autre part, le nid d'oiseaux est prévu pour une utilisation par des enfants de 3 à 12 ans maximum.

**Quand les jeux sont utilisés par des jeunes plus âgés et plus lourds que ne le prévoit la réglementation, une usure anormale devient rapidement dangereuse! Parents, merci de le rappeler à vos enfants.**

**Pour autant nous n'oublions pas les plus grands.**

Nous étudions toujours la possibilité de futurs aménagements de l'espace qui s'étend du parking de la gare jusqu'au verger partagé. Ci-dessous quelques idées, comme une bulle Gym douce sénior, une bulle détente Ados et d'autres bulles de type Pumptrack ou boulodrome.



A titre d'exemple  
photographies  
illustratives



**Quoi qu'il en soit, un espace dédié aux jeux, aux sports  
et à la détente de toutes et tous!**



## Travaux chemin Daguette



L'aménagement du chemin Daguette sur la section comprise entre la ferme Hourcastagné et la route du Mourle était ciblé comme une priorité. Rendre carrossable cette route aux véhicules légers permet ainsi de désenclaver tout le quartier du Mourle lors des inondations de la Mouscle depuis la scierie Courtie.

Le Plan Pluriannuel de Gestion porté par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau démontre que, quoi que l'on fasse, cette route sera toujours impactée lors des événements pluvieux avec de fortes précipitations. Aussi, ce chemin Daguette permettra à tous les résidents du quartier, ainsi qu'aux secours, d'accéder au chemin de Pontacq.

Concernant le PPG, le bureau d'étude et les services concernés, vont boucler le dossier qui sera soumis à enquête publique. Plusieurs points devront être traités notamment la régularisation foncière suite aux travaux de recalibrage qui avaient été réalisés sur la Mouscle en 1978. Une enquête publique sera menée et chacun d'entre vous aura ainsi le moyen de s'exprimer sur les orientations proposées.

## Une activité méconnue : le piégeage

Article rédigé par Patrick Poey, piégeur nouvellement agréé, bénévole dans la commune.

Le piégeage consiste à réguler les espèces classées ESOD c'est-à-dire « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts », auparavant appelées « nuisibles ». Tel est le cas de la pie et de la corneille noire qui s'attaquent aux champs de maïs à peine semés et aux fruits dans les vergers. Mais aussi du renard s'attaquant à vos poulaillers, élevages de canards. Une autre espèce est le ragondin, qui creuse les berges des ruisseaux en faisant des galeries et provoque leur affaissement, qui s'attaque également à certaines cultures. La martre et surtout la fouine peuvent s'inviter chez vous, se loger dans vos combles en détruisant votre laine de verre ainsi que dans vos poulaillers pour vous voler les œufs ou tuer vos poules.

Tous ces problèmes ont une solution : le piégeage. Cela ne veut pas dire « tuer » tout ou n'importe quel animal car cette pratique est réglementée. Le piégeur doit déclarer tous les animaux qu'il attrape et faire signer par les particuliers ou le Maire, des feuilles de droit de destruction sur leur terrain ainsi que des feuilles constatant les dégâts causés. Les déclarations de capture et de dégâts sont ensuite envoyées à l'association des piégeurs qui les utilise pour maintenir ces espèces dans le classement ESOD.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 86 00 06 26



## La commune, interlocuteur pour vos projets d'urbanisme

Lors du conseil communautaire du 28 septembre 2020, les élus du territoire ont pris une position de principe unanime pour maintenir la compétence d'élaboration d'un document d'urbanisme à l'échelle communale. Cela signifie que la commune reste la seule décisionnaire pour construire son projet d'urbanisme, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Nay. Elle construit son zonage d'urbanisme et choisit les dispositions qui y seront applicables.

Aussi, le secrétariat de la mairie est votre interlocuteur pour vous aider lors de la préparation de votre projet de construction ou d'aménagement : il vous expliquera les règles auxquelles devra se conformer votre permis de construire ou votre déclaration préalable de travaux.



## Peindre en bastide

Malgré une bruine matinale, le concours Peindre en Bastide s'est déroulé comme prévu le samedi 10 juillet. Sept artistes adultes ont concouru, dix enfants ont également participé.

Les 4 lauréats de chaque catégorie adulte ont reçu un cadeau offert par le Géant des Arts et tous les enfants ont été récompensés de leur travail par la mairie de Montaut et la librairie Peyrucq de Nay.

Madame Françoise Pothier de Pau a obtenu le prix du jury et le prix du public (22 votants que nous remercions). La manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et s'est clôturée par un petit verre de l'amitié offert par la mairie.

Le concours a été une belle réussite pour une première à Montaut et nous prévoyons déjà de réitérer cette manifestation en espérant une meilleure météo la prochaine fois.



## Le mot des élus d'opposition

Nous ne faisons toujours pas d'opposition systématique aux dossiers portés à notre connaissance lors des conseils municipaux. Bien sûr, nous attendons en retour considération et transparence. Comme nous l'avons déjà précisé, l'intérêt de notre village est une priorité. Nous tenons néanmoins à expliquer pourquoi, lors du conseil municipal du 13 avril 2021, nous avons voté contre l'augmentation de 4% du taux communal sur la taxe concernant le foncier bâti.

Nous avons refusé tous les trois cette proposition car il nous a semblé que certains habitants de Montaut traversaient une période financièrement difficile suite aux diverses contraintes économiques liées à la crise sanitaire et que le moment n'était pas opportun pour augmenter la pression fiscale. Suite à ce vote, nous étions logiquement dans l'obligation de nous abstenir de voter le budget primitif principal 2021.

Nous vous souhaitons à tous un bon été

Nadine Bonnasse Gahot, Claudie Jouandou Ledin et Didier Belardy Escures

## Accueil de loisirs Pinocchio

Depuis le début de l'année civile, le centre de loisirs a lui aussi dû s'adapter aux contraintes liées au COVID.

Tout d'abord, les vacances d'hiver ont pu avoir lieu avec des activités réalisées au centre. Le carnaval et l'hiver ont été le fil conducteur. Ensuite, l'accueil de loisirs a été ouvert pendant les vacances de Pâques uniquement pour les enfants dont les parents étaient considérés comme « prioritaires ». Par conséquent, quatre enfants ont fréquenté Pinocchio pendant quatre jours.

Ensuite, les mercredis se déroulent normalement tout en respectant les gestes barrières. Les moins de 6 ans ont été bien encadrés par Mélanie lors des activités en préparant notamment le cadeau pour la fête des mères et les plus de six ans n'étaient pas en reste avec Chloé pour faire des plantations ou réaliser leur propre savon par exemple. A noter que les enfants de notre commune sont 8 en moyenne tous les jours.

La suite pour le centre de loisirs est bien évidemment les vacances d'été avec notamment de nombreuses sorties dont une en forêt avec l'ONF, la cueillette de l'Aragon à Montardon, le laser game à Espoey, une initiation pêche, du rafting avec évasi'eau, aquabéarn et la piscine au camping de Lestelle-Bétharram. L'ALSH Pinocchio sera ouvert du 7 au 30 juillet et du 19 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Retrouvez les programmes en fonction de l'âge des enfants sur le site internet de la Mairie et sur l'application IntraMuros.

Bonne vacances à tous !

# Vie associative

## Le rayon de soleil

Cette année 2021 pour le Club a commencé dans la tristesse. Quatre de nos amis nous ont quittés : Claude Boyer, Thérèse Aznar, Christian Dulac et Monique Boudon. Nous avons une pensée pour eux et leur famille.

Une lente amélioration de l'épidémie se dessine, mais soyons vigilants.

Les joueurs de cartes du lundi souhaitent reprendre. Pour l'instant, si vous êtes intéressés, prenez contact avec Rose. Pour les sorties, laissons passer l'été. En ce qui concerne le loto, l'avenir incertain m'oblige à ne pas me lancer dans une hypothétique collecte de lots auprès des commerçants qui, pendant cette période ont été bien impactés.

Au mois de janvier nous n'avons pas fait d'assemblée; aussi je réitère la demande faite auparavant, les personnes intéressées pour entrer au Club et/ou faire partie du Conseil d'Administration sont les bienvenues (s'inscrire et prendre le timbre). Après plus de 10 années passées à la direction, le Conseil et moi-même souhaitons passer la main. Merci de me contacter, ou un membre du bureau.

Espérant vous revoir le plus tôt possible, vous serez tenus au courant de l'évolution de la situation, prenez soin de vous et n'oubliez pas les bons gestes et la vaccination. Bon été à tous.

Christian Labes



Souvenir  
d'octobre 2019  
Voyage en Sardaigne  
Maison décorée de peintures murales parmi les 400 que compte le village d'ORGOSOLO surnommé le village des bandits Sardes.

## Gy'Montaut

En mémoire des séances passées en extérieur.



# Montaut Demain

L'Association Montaut Demain, avec le déconfinement va reprendre ses activités. Pour la fin de cette année 2021, nous avons plusieurs projets. Avant de présenter ces derniers, il est nécessaire d'évoquer les récentes incivilités commises au verger partagé. En effet, la table en mosaïque a partiellement été dégradée. Ces faits sont le fait d'une minorité, qui plus est, profite du lieu au regard des déchets qui y ont été laissés. Il est incompréhensible et inacceptable que quelques-uns détériorent un endroit agréable mis à la disposition de tous. En accord avec la Mairie, Montaut Demain envisage de donner des suites judiciaires face à ces actes. Mais laissons les idioties aux idiots et passons aux projets.



**Installer une boîte à dons dans Montaut.** Un exemple dans la ville de Pessac. Cette boîte serait construite en bois et située quelque part au centre village, dans un emplacement à définir avec la mairie. L'objectif est, tout en désencombrant nos maisons, de déposer des objets à donner : livres, vêtements, ustensiles de cuisine, outils, éléments de décoration. L'endroit sera ouvert et les objets déposés disponibles pour tous.



**Organiser un marché gratuit.** Deux options pour cela : soit sous forme de vide garage, comme cela se fait au Québec par exemple, soit sous la forme d'un marché dans un lieu à définir.

**L'installation de proverbes dans les rues du village.** Pendant l'été, nous passerons chez vous avec un lot d'ardoises afin de vous proposer de les fixer sur votre mur. Vous choisissez le proverbe et nous le poserons pour vous.



**Baliser des sentiers de randonnées autour de Montaut et éditer un petit guide.** Les alentours du village, avec sa campagne et ses forêts sont riches de sentiers et chemins communaux. Certains endroits ont déjà été aménagés par une équipe de bénévoles, y compris des migrants mineurs.

**Reprendre les causeries du mardi.** Tout citoyen peut venir présenter un sujet qu'il connaît. Parmi les sujets déjà présentés : réservoir pétrolier pour les nuls, La forêt dans tous ses états, l'astronomie, les risques de l'internet, l'effondrement...



Et toujours... **Le verger partagé.** Les dernières réalisations sont des haies sèches, dont l'objectif est de recycler les branchages et fournir un gîte pour les hérissons et insectes xylophages. Par ailleurs, le verger a besoin de volontaires pour diverses tâches. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent de l'Association.



**Une ou plusieurs matinées de ramassage de déchets.** Les déchets : vaste sujet! Il y a toujours à ramasser. Nous avons mené déjà trois éditions, dont la dernière était organisée par Ohlala l'Asso. Dans ce cadre, il y a certainement matière à avoir une action éducative auprès des écoles. Afin de mener à bien ses nombreux projets, l'Association Montaut Demain est à la recherche de nouveaux adhérents, du sang neuf, de nouvelles énergies. Contact par courriel : [montautdemain@gmail.com](mailto:montautdemain@gmail.com)



Bon été à tous.

Le président.

## Montaut Marche

Avec l'atténuation des interdits "covidésques", cahin-caha, à petit pas, nous voilà à nouveau sur les chemins et les sentiers.

Profitant de cette pandémie, Dame Nature, parée de ses plus beaux atours nous régale d'ombrages apaisants, et, d'odorantes floraisons.

L'esprit et le corps dans une harmonie recouvrée.

Puis, mi-juin, subrepticement, Christian Dulac (co-fondateur de ce groupe de marche), empruntait des sentes secrètes et inconnues... Nous laissant orphelin. Quelle est lourde à porter l'absence d'un ami... Certes, poursuivons le chemin tous les jeudis à 14 h. A toujours, Christian.

P.S Un groupe de bénévoles souhaite entreprendre le balisage des sentiers pédestres autour du village (avec le concours de Montaut Demain).

Un topoguide suivra.....

Si votre faucille et votre pinceau sont vagabonds...

André VINAS

## « Ohlala L'Asso » a désormais son siège social à Montaut



### Ohlala c'est reparti !

Effectivement, les activités de pleine nature ont repris depuis mars! L'équipe de Ohlala Eaux vives est sur le pont pour vous accueillir tous les jours (dimanche et jours fériés compris). Venez découvrir ou redécouvrir les joies de l'eau vive qu'offre notre beau Gave de Pau ! En rafting, miniraft, canoraft, kayak, hydrospeed ou bien encore en paddle de rivière ! Seul ou à plusieurs ce sera toujours dans une ambiance familiale, ludique et sportive que nous vous accueillerons. Prenez rendez-vous par téléphone 0615087598 et bien préciser que vous êtes habitant de Montaut !

### Nouveauté 2021-2022 c'est à la rentrée de septembre, il y aura de la nouveauté!

Car nous sommes fiers de vous annoncer l'ouverture d'une école de pagaie Loisirs affiliée FFCK c'est une première et c'est unique dans le 64 ! Samedi 4 septembre de 10h à 15h, vous serez invités à venir découvrir les activités de pagaie auquel nous désirons vous initier toute l'année.

Enfants, ado ou adulte venez bénéficier de cours privés pour apprendre à naviguer tout au long de l'année sur différentes embarcations, suivre et comprendre les variations du gave de Pau, apprendre son histoire, votre territoire aquatique et toutes ses richesses (faune, flore etc...) avec un sentier nautique. Les inscriptions pour les créneaux de l'année se feront le samedi 4 septembre en journée. C'est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir vous renseigner à l'accueil. Sans oublier notre journée citoyenne et bénévole de nettoyage des berges du Gave (à pied ou sur l'eau) qui se tiendra dimanche 26 septembre !

Passez un bel été et au plaisir de vous accueillir.  
Sportivement,

Fanny & Yves d'Ohlala

## Montaut Hand-Ball



L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 3 juillet 2021 à la salle des sports à MONTAUT. Les joueuses, joueurs, parents, enfants et dirigeants se sont retrouvés dans la convivialité après une saison qu'il nous faut rapidement oublier.

Il faut garder l'espoir que cette pandémie sera éradiquée ou du moins sous contrôle afin de permettre à nos sportifs, sponsors et supporters de retrouver les parquets en toute quiétude.

Tout d'abord, le Club tient à saluer l'un des siens, Christian DULAC qui a été le premier Président du Montaut Hand Ball et qui nous a quitté récemment. Le Club a une pensée émue pour lui et ses proches.

Le dernier bulletin du Club a été envoyé ou remis aux adhérents en mai dernier et présentait les grandes lignes pour la saison 2021-2022. En complément, une section hand loisir vous est proposée le lundi soir : les personnes intéressées peuvent se mettre en relation avec les membres du bureau pour informations complémentaires.

Les seniors filles lancent un appel aux filles de plus de 16 ans pour étoffer l'effectif féminin. Les débutantes sont également les bienvenues.

En attendant de se retrouver aux entraînements et balle en main, les dirigeants vous souhaitent à tous de bonnes vacances pour faire le plein d'énergie.

Sportivement vôtre,

Le Bureau



# Montaut au fil des mois



## Décembre 2020

La fin de l'année fut consacrée à l'élagage d'arbres en différents points de la commune et au nettoyage des bords de la Mouscle.

## Janvier 2021

La neige fait son apparition.



## Février 2021

La commune a fait le choix de doter le service technique d'une épareuse. Le premier passage a été fait en début d'année, le second au mois de mai.

## Mars 2021

L'Ado'Bus s'arrête pour la première fois à Montaut. Il sera de retour le 15 juillet puis le 12 août 2021.



## Avril 2021

Mise en sécurité du lotissement du Mourle par l'abattage des arbres le surplombant.

## Mai 2021

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée dans le respect des consignes sanitaires.



## Juin 2021

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à l'organisation des élections des 20 et 27 juin 2021.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site [www.montaut64.fr](http://www.montaut64.fr)

et sur l'application IntraMuros

Contactez la Mairie au 05 59 71 93 57 ou par mail [mairie.montaut@orange.fr](mailto:mairie.montaut@orange.fr)

